

**PROGRAMME DE FORMATION PRÉPARATOIRE  
À LA CONDUITE SUPERVISÉE****Présentation de la formation**

La conduite supervisée s'adresse aux candidats de 18 ans et plus inscrits dans une école de conduite.

Ils peuvent compléter leur formation initiale par une phase de conduite accompagnée leur permettant d'acquérir davantage d'expérience concrète avant ou après un échec à l'épreuve pratique du permis de conduire et a fortiori augmenter leur chance de réussite pour le prochain passage.

**Déroulement de la formation**

- Formation théorique (Réussite ETG)
- Formation Pratique (Réussite bilan des compétences après 20h minimum de conduite)
- Avec l'accompagnateur, **un rendez-vous préalable d'une durée minimum de 2 heures en voiture auto-école.**

L'enseignant dispense des conseils et un guide sera remis à l'accompagnateur. Ce rendez-vous préalable est obligatoire, que la conduite supervisée soit choisie dans le cadre de la formation initiale ou après un échec à l'examen pratique.

- Conduite Supervisée

Au cours de cette phase de pratique de la conduite, l'élève doit changer régulièrement de chemin pour engranger le plus possible d'expérience sur le réseau national routier et autoroutier.

De même, il doit conduire dans des situations variées : par mauvais temps, le soir, en environnement urbain, rural ou sur autoroute afin de gagner en confiance et en maîtrise en toute situation.

**L'accompagnateur**

Seules conditions, l'accompagnateur doit :

- être titulaire du **permis B**, en cours de validité, depuis **au moins 5 ans consécutifs**
- ne **jamais avoir commis de délit routier** (alcool, grand excès de vitesse...)
- **être mentionné dans le contrat** signé avec l'école de conduite
- avoir obtenu **l'accord préalable de son assureur**

Il est possible d'avoir recours à plusieurs accompagnateurs, y compris hors du cadre familial.

## **PUBLIC VISE & PREREQUIS**

- avoir réussi le code de la route ;
- avoir suivi une formation pratique avec un enseignant de l'école de conduite (20 heures minimum) ;
- avoir bénéficié d'une évaluation favorable de la part de son enseignant de la conduite et de la sécurité routière

## **RESULTATS ATTENDUS**

Avoir le niveau requis pour se présenter à l'examen avec succès

## **MOYENS TECHNIQUES ET PEDAGOGIQUES**

- **QUALIFICATION DES INTERVENANTS**

Enseignant de la conduite et de la sécurité routière diplômé et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

- **MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES**

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Alternance de théorie et de pratique
- Salles de cours équipées de moyens multimédia.
- Véhicules adaptés à l'enseignement.
- Suivi pratique et livret numérique.
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques

- **EVALUATION DE LA FORMATION & CONDITIONS DE REUSSITE**

- Feuilles de présence émargées par les stagiaires pour les formations d'inscrivant dans le cadre de la formation professionnelle
- Un livret numérique est utilisé pour suivre l'acquisition ou l'amélioration des compétences en formation
- Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...

*Conditions de réussite* : satisfaire un examen blanc.

- **SANCTION DE LA FORMATION**

Examen et validation par l'Inspecteur du Permis de Conduire et de la Sécurité Routière.

## **PRIX DE LA FORMATION**

Nous consulter

## **DATE(S) :**

Nous consulter

## **INFORMATION HANDICAP**

Chaque situation de handicap étant unique, nous vous demandons de préciser à l'inscription votre handicap. Nous pourrions ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et de mise en œuvre de la formation. Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter

<https://www.automobile.ceremh.org/>